

Après la bataille de Ramillies, en 1706, Malines se rendit aux alliés et retomba au pouvoir des Français en 1746, mais elle retourna de nouveau à la maison d'Autriche par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748. Les Français s'en emparèrent en 1792, la reprirent en 1793, y rentrèrent en 1794 et en détruisirent les fortifications en 1804.

Le « Journal de Bruxelles », n° 37, p. 303, 7 Brumaire année VII, dit : « La commission militaire, séante à Malines, département des Deux-Nèthes, a dans sa séance du 2 brumaire an VII condamné à la peine de mort quarante et un révoltés pris les armes à la main, dans les rassemblements, contre lesquels s'est portée la force armée, à Malines et environs ». Ces 41 « Brigands », de glorieuse mémoire, furent exécutés au pied de la tour de l'église Saint-Rombaut par les Français, au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

Lorsque la Belgique fut divisée en départements français, Malines fut incorporée dans le département des Deux-Nèthes, dont Anvers était le chef-lieu, et cet état de choses dura jusqu'en 1815, époque à laquelle la Belgique et la Hollande furent réunies sous Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau.

L'archevêché de Malines fut créé par le pape Paul IV en 1559. Pie IV conféra à l'archevêque le titre de « primat des Pays-Bas » (aujourd'hui « primat de Belgique », par une bulle du 11 mars 1560.

1914. — A trois reprises différentes, — au cours des batailles livrées sous Anvers — la ville de Malines subit le feu de l'artillerie allemande. Le dernier bombardement, le 27 septembre, fut le plus terrible : 343 immeubles furent totalement détruits (la métropole fut sérieusement touchée) et 690 furent rendus inhabitables, et un millier gravement endommagés.

MALL, comm. de la prov. de Limbourg, sit. sur la route de Tongres à Visé ; à 6 kil. de Tongres, à 1 kil. de Suse et de Nederheim.

Pop. 615 hab. ; — sup. 399 hectares.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Tongres. — Ev. de Liège.

Sol argilo-sablonneux ; — agriculture.

Cours d'eau : le Geer, affl. de la Meuse.

L'ancienne église de Mall, conçue dans le style roman primaire fut démolie en 1845. Elle a été remplacée par une église gothique (1846). — Tumulus belgo-romain et antiquités romaines.

En 1816, — *Mall* ; en 1324, *Malle*.

Alt. de 88.84 m. au seuil de l'église.

Population en 1816, — 160 habitants.

» 1890, — 385 »

Mall était une commune lossaine du ressort d'appel de la cour de Vliermaal. Elle avait été une seigneurie au XIV^e s. qui fut relevée à la salle de Curange, le 23 octobre 1366, par Guillaume, fils de Jean d'Elderen.

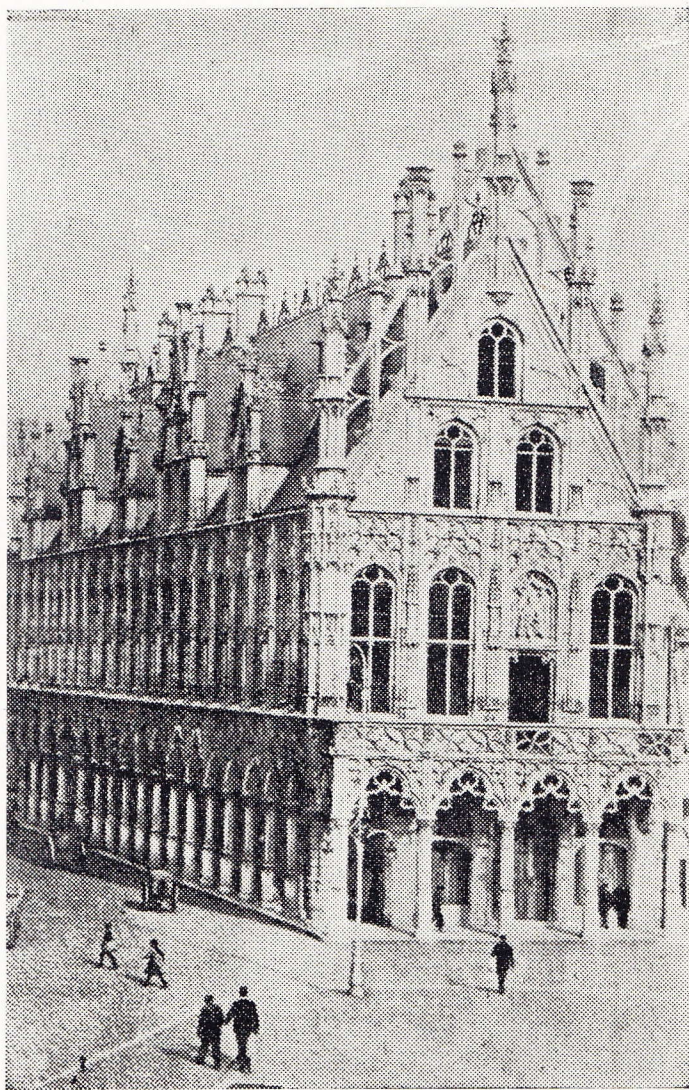
La cour des tenants de *Gulpen* et *Repen*, qui se trouvait sur son territoire, était aussi de nature lossaine. — Le chapitre de Notre-Dame à Tongres avait la collation de la cure de Mall.

MALMEDY, voir plus loin, cercle « EUPEN-MALMEDY ».

MALONNE, comm. de la prov. de Namur, sit. dans un étroit ravin ; à 8 kil. de Namur, à 4 kil. de Floreffe, à 3 kil. de Flawinne.

Pop. 3,105 hab. ; — sup. 1,147 hect.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Namur. — Ev. de Namur.

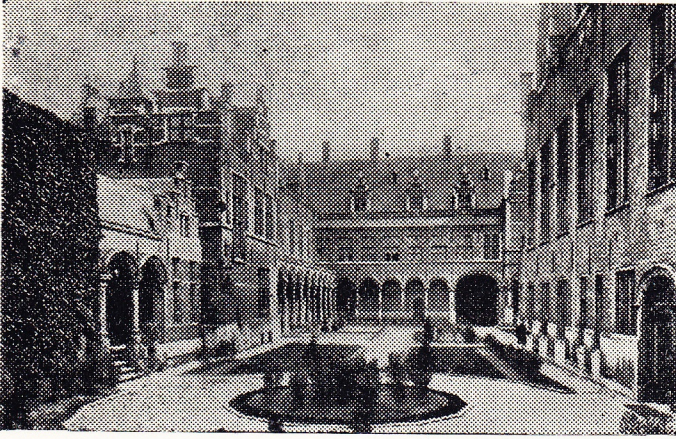


Malines. — Le palais du Grand Conseil reconstruit en 1910 (Actuellement Hôtel de ville)

Terrain montagneux ; sol calcaire et schisteux ; — minéral de fer. — Agriculture ; pépinières. — Carrières de pierres de taille, de chaux, de moellons, d'argile plastique.

Cours d'eau : la Sambre, affl. de la Meuse.

Dans l'église paroissiale, autrefois abbatiale, bâtie en 1651, on remarque la clôture du baptistère en bois sculpté, travail vraiment remarquable de la Renaissance (XVI^e siècle). — L'anc. abbaye, fondée en 685 par saint Bertuin, est aujourd'hui un des plus vastes établissements scolaires du royaume ; elle est sit. sur un petit cours d'eau appelé le Landoir, dans



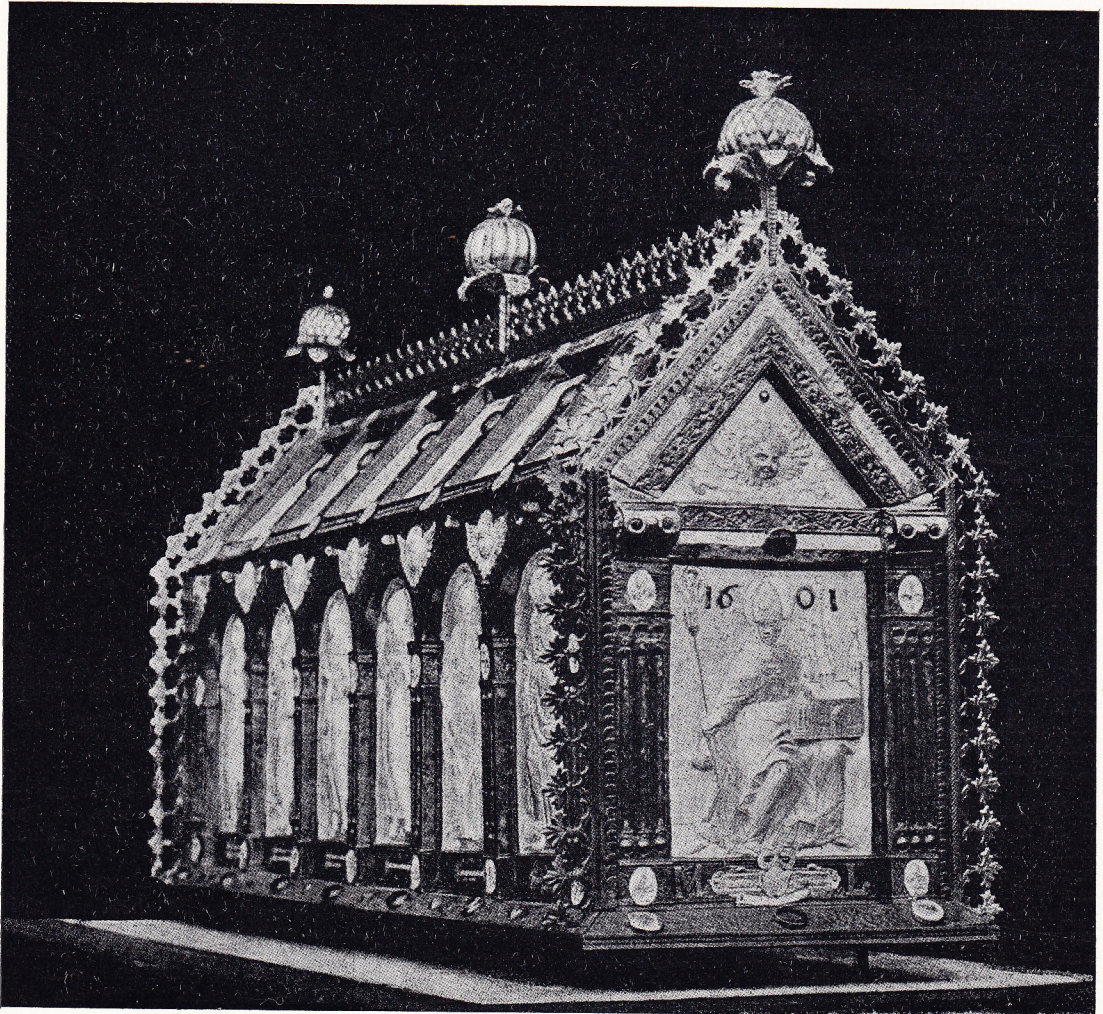
Malines. — Cour intérieure du Palais de Marguerite d'Autriche
(Actuellement Palais de Justice)

une gorge abrupte et resserrée entre des montagnes et des rochers escarpés.

Malonne était jadis, dans le Namurois, une terre franche de la principauté de Liège.

Dans les chartes latines, ce village est désigné sous les noms de *Maglonia*, *Malonia*, et dans les titres en langue romane sous ceux de *Malone*, *Maloigne*. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, affirme le chanoine V. Barbier, d'en déterminer l'étymologie.

Une note tirée de l'histoire du comté de Namur mentionne « Blanche-Maison », petit castel situé entre la Sambre et la route de Namur à Châtelet, comme ayant été la résidence du roi de France Louis XIV et de Vauban, constructeur de la citadelle de Namur durant le siège de cette ville. Il y est dit aussi que les « Dames » de Namur vinrent à Blanche-Maison demander à Louis XIV de les protéger contre les rigueurs du siège, et qu'elles furent aimablement reçues



Châsse de Saint-Bertuin, à Malonne

par le Grand Roi. C'est donc un vieux petit château historique.

Population en 1815, — 1,359 habitants.

» » 1840, — 2,183 »

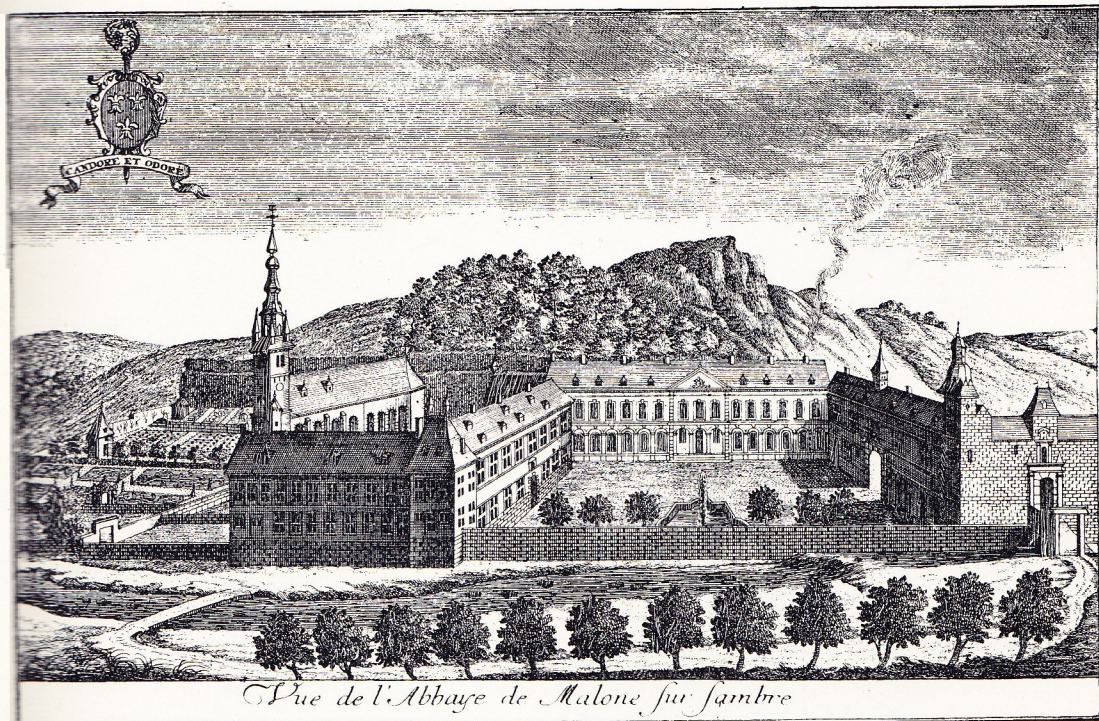
» » 1890, — 2,916 »

Altitude de 98.68 m. au seuil de l'église.

De Saumery écrit *Malone*.

Terrain inégal, coupé de collines; sol argileux; — agriculture.

Selon toute probabilité, Malvoisin doit sa naissance à un manse ou une petite ferme bâtie sur cette partie extrême de l'anc. terre et seigneurie de Gedinne. Mais il est à croire que ce nouvel établissement fut vu de mauvais œil des habitants du ban, puisqu'on



Vue de l'Abbaye de Malvoisin sur l'ambre

Gravure extraite de Saumery

Sur son territoire se trouve le petit fort de Malonne, qui fait partie du système défensif de la Meuse. Il est de forme trapézoïdale, élevé sur un plateau composé de roches; son terre-plein se trouve à la cote 191.50 par rapport au niveau de la mer. Il est distant du fort de Saint-Héribert de 4,400 mètres.

1914. — Dans la nuit du 22 au 23 août, ordre fut donné de tirer cinquante obus dans la direction de Spay, où bivaquaient des troupes allemandes. A 11 h. 40 le premier coup partit; les autres suivirent à intervalles rapprochés. Le fort de Malonne tomba entre les mains de l'ennemi sans être atteint. La garnison, réduite à 80 unités seulement, fut faite prisonnière et emmenée le 24 en Allemagne.

Le 24 août la population, affolée, s'enfuit; les premières troupes arrivèrent vers 4 h. de l'après-midi. Dès leur arrivée les soldats incendièrent 4 maisons au lieu-dit Cabaco, et vers 9 h. du soir ils mirent le feu encore à 6 maisons du quartier de Bobin. Deux civils furent tués, et plusieurs blessés.

MALVOISIN, comm. de la prov. de Namur, sit. dans un vallon entouré de bois; à 35 kil. de Dinant, à 4 1/2 kil. de Gedinne et de Sart-Custinne, et à 338 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 315 hab.; — sup. 507 hect.

Arr. adm. et jud. de Dinant; cant. de j. de p. de Gedinne. — Ev. de Namur.

lui a décerné le nom peu gracieux de Malvoisin, c'est-à-dire mauvais voisin. Cette dénomination se présente dans les documents sous les variantes: *Mauvesin*, *Mavesin*, *Malvesin*, etc. Jusqu'à la Révolution, Malvoisin ne fut qu'une dépendance de la seigneurie de Gedinne, en sorte que son histoire se confond avec celle de ce dernier endroit. Les seigneurs de Gedinne y nommaient les officiers de la cour basse ou foncière, qui ressortissait à la haute cour de Gedinne. — Pour le spirituel, Malvoisin n'était qu'une annexe de la paroisse de Gedinne.

Comme les autres localités de ces contrées, Malvoisin ne fut pas épargné pendant les guerres qui désolèrent nos provinces au XVII^e s. Rappelons e. a. ce passage de la chronique de M. Henroz, curé de Bourseigne-Vieille: « Le 9^e d'octobre 1651, Dom Estevan de Gamarre se vient loger à Vencimont avec ses troupes, au Sart devant Gedinne, à Patignie et à Malvoisin. Ils ont ruiné entièrement lesdits villages et plusieurs autres circonvoisins ».

Population en 1815, — 131 habitants.

» » 1840, — 204 »

» » 1890, — 304 »

MANAGE, comm. de la prov. de Hainaut, sit. sur la route de Nivelles à Mons; à 22 1/2 kil. de Charleroi, à 3 1/2 kil. de Seneffe et de Familleureux, et à 135 m. d'altitude au seuil de l'église.

Population 5,215 habitants; — sup. 939 hectares.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925